

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 151/6e L rendant exécutoire la délibération n° 151/6e L du 21 janvier 1965 de l'Assemblée Territoriale accordant à la Société American African Finances Corporation, la concession provisoire d'un terrain sis à Djibouti, lieudit «La Brise de Mer » .

n° 151/6e L

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 janvier 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 121 du 27 janvier 1965, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à la Société African Finance Corporation la concession provisoire d'un terrain d'une superficie de 1.020 mètres carrés environ, sise à Djibouti (T.F. n° 426), au prix de 1 franc le mètre carré.